

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.

### Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

#### Prix de l'abonnement :

Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6<sup>»</sup> —  
 » expéd. franco par la poste » 7<sup>»</sup> —  
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3<sup>»</sup> 50  
 » par la poste, franco » 4<sup>»</sup> —  
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du  
 Temple-neuf, n°3, à Neuchâtel, et dans tous  
 les bureaux de poste.

#### Prix des annonces :

Pour 2 insertions, de 1 à 4 lignes, 50 centimes.  
 » » de 5 à 7 » 75 »  
 » » de 8 lig. et plus, 10 c. la lig.  
 Pour 3 insertions, de 1 à 4 lignes, 75 centimes.  
 » » de 5 à 7 » 1 franc.  
 » » de 8 lig. et plus, 15 c. la lig.  
 Tout envoi doit être affranchi.

#### NEUCHÂTEL. — Observations météorologiques. — Avril 1861.

Jour du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.			Baromètre en millim. réduit à 0.	Eau tombée de 24 h. en millim.	VENT DOMINANT.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIMÈT. en mèt.	Tempér. du LAG en degré cent.
	9 h. du m.	Minim.	Maxim.						
23	7	4	9,2	714,5	0,8	Bise.	Couvert.	4,860	6,5
24	6,8	3,5	10	719,3	0,3	Id.	Clair, couv.	4,870	7
25	7,5	3,5	16	722,6	0,0	Bise tr. faible, calme.	Clair.	4,885	7,2

#### EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE du jeudi 25 avril 1861.

##### FAILLITES.

1. Le tribunal civil de Neuchâtel a prononcé la faillite du citoyen Jean Ryser connu sous le nom de Louis Ryser, né en 1851, fils de Samuel-Louis Ryser et de Madelaine-Catherine née Chaudet, originaire du Niederönz (Berne), fabricant de vinaigre à Neuchâtel d'où il est parti en laissant ses affaires en désordre. En conséquence le juge de paix de Neuchâtel invite les créanciers du dit Ryser: 1° A faire inscrire leurs titres et réclamations au greffe de la justice de paix, depuis le vendredi 26 avril au samedi 25 mai 1861 à 5 heures du soir; 2° A se rencontrer à l'hôtel de ville de Neuchâtel, salle de la justice de paix, le mardi 4 juin 1861, à 9 heures du matin pour assister à la liquidation.

2. Le tribunal civil du Val-de-Travers a prononcé la faillite du citoyen Samuel-François Boiteux surnom Sylvain, serrurier, de Travers et y demeurant, âgé de 58 ans. En conséquence le juge de paix de Travers invite les créanciers du citoyen Boiteux: 1° à faire inscrire leurs titres et réclamations au greffe de la justice de paix, du 1<sup>er</sup> mai au 18 du dit mois 1861, ce dernier jour à 5 heures du soir où les inscriptions seront closes; 2° à se rencontrer à l'hôtel de ville à Travers, salle de la justice de paix, le vendredi 24 mai 1861, dès les 9 heures du matin, pour assister à cette liquidation.

3. Le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds a déclaré en faillite le citoyen Henri Montandon, fabricant d'horlogerie au dit lieu. En conséquence, les créanciers du prénommé sont requis: 1° de faire inscrire leurs titres et prétentions contre Henri Montandon, au greffe du tribunal de la Chaux-de-Fonds, dès le 29 avril courant au 31 mai 1861, ce dernier jour les inscriptions seront closes à 9 heures du matin; 2° de se présenter à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le 7 juin 1861, à 9 heures du matin, pour faire liquider leurs inscriptions et suivre aux autres opérations de cette faillite.

4. Le tribunal de la Chaux-de-Fonds a déclaré en faillite le citoyen Martin Schilling, horloger au dit lieu. En conséquence, les créanciers du susnommé sont requis: 1° de faire inscrire au greffe du tribunal de la Chaux-de-Fonds, leurs titres et répétitions contre le dit Schilling, dès le 29 avril courant au 31 mai 1861, ce dernier jour les inscriptions seront closes à 9 heures du matin; 2° se présenter à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le 10 juin 1861, à 9 heures du matin, pour suivre aux opérations ultérieures de cette faillite.

##### BÉNÉFICES D'INVENTAIRES.

5. Les héritiers de Jacques-Simon Held, graveur, fils de Jean-Louis-Simon Held et de Jacqueline née Raymond, originaire de Genève, demeurant à Neuchâtel où il est décédé le 8 mars 1861, ayant obtenu, sous bénéfice d'inventaire, l'investiture de sa succession, le juge de paix du cercle de Neuchâtel fait connaître au public que les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix, depuis le 26 avril au 20 mai 1861, inclusivement à 5 heures du soir. La liquidation s'ouvrira à Neuchâtel, le mardi 28 mai 1861, à 9 heures du matin au lieu ordinaire des audiences de la justice de paix.

6. Les enfants du citoyen Emile-Henri Jacot-Descombes, horloger au Locle, ayant réclamé sous bénéfice d'inventaire la succession de leur mère Eugénie née Berger, décédée au Locle où elle a été inhumée le 15 avril courant, le juge de paix du Locle fait connaître au public que les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix depuis le vendredi 26 courant jusqu'au vendredi 17 mai prochain, inclusivement à 5 heures du soir, heure à laquelle les inscriptions seront déclarées closes. La liquidation s'ouvrira au Locle le mercredi 22 mai 1861, à 2 heures du soir au lieu ordinaire des audiences de la justice de paix.

Fin de l'extrait de la feuille officielle

#### IMMEUBLES A VENDRE

7. A vendre de gré à gré, **une propriété** d'une contenance de trois ouvriers et demi environ, située à la Petite Rochette, à l'entrée de la ville de Neuchâtel, limitée d'uberre par la grand'route de la gare, de bise par MM. Glatz et Rieber, de vent par M<sup>me</sup> de Pierre-Bosset, et de joran par M. Matthieu. Cette propriété consiste en une vigne située dans la partie basse, pouvant servir de terrain à bâtir, et en terrasses, jardin et vigne dans la partie supérieure, de laquelle on jouit d'une vue très-étendue sur le lac et les Alpes. S'adr. pour visiter l'immeuble à M. Bachelin, à l'hôtel des Alpes, propriétaire de cet immeuble, et pour les conditions de la vente au notaire Bachelin, à Neuchâtel.

8. A vendre, une belle propriété située aux Prises de Montalchez, près St-Aubin, jouissant d'une belle exposition, de la contenance de 25 poses anciennes de bon terrain, ayant droit à 2 fontaines intarissables.

Une maison presque neuve ayant 4 chambres, grenier, cuisine, caves à voûtes fortes, grange, écurie et remise, 2 vergers remplis d'arbres fruitiers en plein rapport, ainsi que 2 grands jardins.

S'adr. pour la voir et en connaître le prix et les conditions, au propriétaire, à la Couronne, à St-Aubin.

#### Avis important.

Par suite du décès de M. J. Vuagneux, notaire, la vente aux enchères de la propriété de Madame Blancard, à St-Nicolas, qui devait avoir lieu en son étude, se fera en l'étude du notaire Gaberel, rue du Coq-d'Inde, n° 18, le jour précédemment indiqué, mardi 30 avril courant, à 3 heures après-midi.

#### PROPRIÉTÉ A VENDRE, au Pâquier.

10. L'hoirie de Jonas-Pierre Quinelle vendra par voie d'enchères publiques ou de minute, dans l'auberge de Commune du Pâquier, le samedi 11 mai prochain dès les 5 heures de l'après-midi, la belle forêt bien boisée qu'elle possède rière le Pâquier, lieu dit à la Côte d'Aggrémont, contenant en totalité 9 poses, jouitant de vent et bise les frères Elzingre, de joran la Commune du Pâquier et d'uberre Pierre-Fr-

dérie Maumary et la Commune de Villiers. Cette forêt sera divisée en deux lots. La partie se dirigeant de joran à uberre formera un lot, et celle de vent en bise un second lot, sous réserve de l'enchère en bloc s'il y avait un amateur pour le tout; chaque lot sera d'environ 4 1/2 poses. La minute de vente est déposée dans l'auberge de Jonas-Pierre Maumary au Pâquier, où les amateurs peuvent prendre connaissance des conditions de la vente.

Pour voir le plan de la propriété et visiter l'immeuble, s'adr. à Jean Cuhe au Pâquier, qui donnera tous les renseignements nécessaires.

#### Maisons à vendre.

11. Le jeudi 16 mai 1861, à 3 heures après midi, en l'étude M. Henri Jacotet, notaire et avocat, à Neuchâtel, M. Gustave Meuron-Favre exposera en vente par enchères publiques les 5 maisons ci-après, situées à Neuchâtel:

1° Une maison rue de la Place d'Armes, portant le n° 5, comprenant caves, rez-de-chaussée et trois étages, et formant neuf appartements, dont le revenu total est de 5,590 fr. Cet immeuble jointe au nord la rue de la Place d'Armes, à l'est la maison Pourtalès-Bovet, au sud par une cour la maison A. Meuron, et à l'ouest le bâtiment de la caisse d'épargne. Il sera mis en vente au prix de fr. 70,000.

2° Une maison rue des Terreaux, portant le n° 5, comprenant caves, rez-de-chaussée, entre-sol et trois étages, et formant trois magasins et quatre appartements. Le revenu total, susceptible d'une forte augmentation, s'élève à fr. 5,780. Cet immeuble, qui a trois façades, jointe à l'est la rue des Terreaux, au sud la ruelle nouvellement établie entre les Terreaux et les Fausses-Brayes, à l'ouest les Fausses-Brayes, et au nord la maison qui va être indiquée.

3° Une seconde maison rue des Terreaux, portant le n° 5, située immédiatement au nord de la précédente, avec laquelle elle semble extérieurement former un seul tout; elle comprend aussi caves, rez-de-chaussée et trois étages, mais dans de plus petites proportions, et le revenu actuel en est de fr. 5,165.

Ces deux derniers immeubles, complètement neufs, situés sur la route de la gare, près de l'hôtel-de-ville, présentent toute espèce d'avantages pour l'établissement de magasins, hôtels ou cafés. Ils seront exposés en vente d'abord séparément, sur la mise à prix de 80,000 fr. pour le premier et de fr. 55,000 pour le second, puis ils seront soumis à une nouvelle enchère en bloc.

S'adresser pour les conditions, chez le notaire dépositaire de la minute, et pour voir l'immeuble chez le propriétaire, M. G. Meuron, rue de la Place-d'Armes, n° 5.

12. A vendre de gré à gré, ou à louer pour la belle saison ou à l'année, **une campagne à Corcelles sur Concise**, consistant en une maison d'habitation restaurée depuis peu, et un bâtiment renfermant grange, écurie, lessiverie et four, avec jardins et verger autour des maisons. S'adr. pour voir la campagne à François Payot, maître menuisier à Corcelles, et pour traiter à M. Perrin notaire à Valangin.

13. M<sup>me</sup> veuve Blancard, se conformant au désir que lui ont manifesté plusieurs des nombreux amateurs de sa belle propriété de Saint-

Nicolas, exposera celle-ci en vente aux enchères publiques, pour en entrer en possession et jouissance dès le 1<sup>er</sup> mai.

En conséquence la dite vente aura lieu le 50 avril courant, au plus offrant et dernier enchérisseur en l'étude du notaire **GABEREL**, rue du Coq-d'Inde, 18, à 5 heures après midi. En attendant les amateurs pourront prendre connaissance des conditions de la minute chez le susdit notaire, qui est également chargé de recevoir leurs offres en attendant le jour de la passation, sur une mise en prix de fr. 12,500.

#### Vente d'immeubles.

14. Le lundi 29 avril 1861, dès les 7 heures du soir, à l'hôtel de la Fleur-de-Lys à Corcelles, il sera procédé à la vente par voie de minute, des immeubles suivants appartenant aux enfants Schlanzer:

1° **Une maison au centre du village de Corcelles**, renfermant magasin dans le bas et deux logements avec leurs aisances, plus un jardin derrière la maison.

2° **Une vigne sur le Creux**, rière Corcelles, d'environ 5 ouvriers.

3° **Une vigne à Cudeau**, rière Corcelles, d'environ 2 ouvriers.

S'adr. à Jean-Pierre Delay, à Cormondrèche.

#### MAISON A VENDRE

à Neuchâtel.

15. A vendre, **la maison de feu M. Lucas Keller**, rue dit Seyon n° 7, renfermant quatre logements et une boutique de tonnelier, ayant issue sur la rue des Moulins. La vente aura lieu par voie de minute le samedi 4 mai 1861, à 5 heures après midi, chez le notaire Ch. U. Junier, à Neuchâtel, auquel on est prié de s'adresser pour visiter l'immeuble et prendre connaissance des conditions.

#### VIGNE A VENDRE,

RIÈRE NEUCHÂTEL.

16. A vendre à **Port-Roulant**, lettre A. 60 et 65, une vigne ayant un petit port sur le lac et très-avantageusement située pour y élever une construction quelconque, avec arbres fruitiers sus assis, espaliers et plain-vent, tels que pêchers, pruniers, poiriers et pommiers très-productifs; elle contient environ dix ouvriers, et est limitée de vent par M. Ferdinand d'Ivernois, de joran par la route de Neuchâtel à Serrières, de bise par la propriété Pervenoud, et d'uberre par le lac.

La vente aura lieu par voie de minute, le **lundi 29 avril 1861, à 3 heures après midi**, en l'étude du notaire Ch. U. Junier, à Neuchâtel, auquel on est prié de s'adresser pour de plus amples renseignements.

#### VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

17. L'hoirie de feu M. Auguste Verdan exposera en vente par voie de montes publiques, tous les objets mobiliers qui appartenaient au défunt, essentiellement: Bureaux, pendules, canapés, bois-de-lit, tables, chaises et autres meubles meublants; de la literie, batterie de cuisine, vaisselle, ustensiles de ménage, de l'é-

tain, du cuivre, du vieux fer, etc.

Les montes auront lieu dans le domicile qu'occupait le défunt à la fabrique de Marin, lundi 6 mai prochain dès les 8 heures du matin, et pourront être continuées le lendemain s'il y a lieu.

18. La direction des forêts et domaines de la république et canton de Neuchâtel, fera vendre en montes publiques sous les conditions qui seront préalablement lues, le vendredi 5 mai 1861, dès les 9 heures du matin, les bois ci-après désignés, dans la forêt **du bois l'Ab-bé**.

180 billons chêne et hêtre.  
10 tas perches sapin.  
90 toises nouvelles, chêne et hêtre.  
8000 fagots.

Le rendez-vous est à **champ frère Jacques**.

Neuchâtel, le 25 avril 1861.

Direction des forêts et domaines.

19. La direction des forêts et domaines de la république et canton de Neuchâtel, fera vendre en montes publiques sous les conditions qui seront préalablement lues, le samedi 4 mai 1861, dès les 9 heures du matin, les bois ci-après désignés, dans la **forêt de l'Her**.

150 billons sapin.  
150 toises nouvelles sapin.  
5000 fagots.

Le rendez-vous est à **la Baraque**.

Neuchâtel, le 25 avril 1861.

Direction des forêts et domaines.

### A VENDRE.

20. A vendre, en gros ou au détail, de véritables saucissons de Bologne, à un prix très-raisonnable. S'adr. à M. Dominique Sormanai chez M. Paul Daunier, rue des Chavannes, n° 25.

### A la librairie Kissling.

21. Histoire de la révolution de 1848 par Garnier-Pagès, fr. 6 le vol.

Les révolutions inévitables dans le globe et l'humanité, par Ch. Richard, fr. 2»50.

Le prêtre, la femme et la famille, par J. Michelet, fr. 3»50.

La naissance d'une ville, par Eugène Pelletan, fr. 5»50.

Les radeurs de frontières, par Gustave Aimard, fr. 5»50.

La mer, par J. Michelet, fr. 5»50.

Poésies de Henri Durand fr. 5.

Adam Bède, par George Eliot, 2 vol. fr. 7.

Veilles de la nuit, courtes méditations pour chaque soir du mois, fr. 1.

22. A vendre d'occasion, une grande cage, au Sablon, n° 5.

M. Auguste Niederhaus prévient l'honorable public, qu'il vient de recevoir un grand choix de cols-cravates pour messieurs, ainsi que des gants de peau, gants en fil d'Ecosse, mites au filet, etc. Il a aussi de belles voilettes, des filets pour dames et des blondes cambrées, qu'il cédera à bas prix, ainsi que plusieurs autres articles trop long à détailler. Son magasin est rue de l'Hôpital, n° 4.

### Ph. Traub et fils.

Annoncent à leurs pratiques et aux personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance, que leur magasin est bien assorti en étoffes anglaises et nouveautés pour la saison d'été, et qu'ils feront leur possible pour les contenter sous le rapport de l'élégance et de la modicité des prix. Leur magasin est toujours rue des Epancheurs, n° 7, au premier étage.

### En dépôt.

25. Chez M. Wurmsler, sous le Trésor, **300 pantalons**, coutil fort pour le travail, à fr. 2»50 la pièce.

### Librairie Ch. Leidecker, à Neuchâtel.

**Histoire de la confédération Suisse** depuis les premiers temps jusqu'en 1860, par Alex. Daguét, 3<sup>me</sup> édition, 1 fort vol. fr. 4»50.

Cet ouvrage est adopté par le Conseil d'état pour l'enseignement dans les établissements publics d'instruction secondaire et supérieure du canton de Neuchâtel. Les commissions d'éducation du canton seront favorisées d'un rabais.

27. A vendre à bon compte cinq tonneaux ovales, tout neufs, ayant les contenances suivantes: 800, 400, et les trois autres 200 pots. S'adr. au bureau d'avis.

### FABRIQUE

DE

### BIJOUTERIE et ORFÈVREURIE.

28. M. David Schelhaas a l'honneur d'annoncer à sa clientèle que vu son départ de Neuchâtel, il a confié la suite de son magasin et de son atelier à M. Aurèle Perret du Locle, qu'il recommande à la bienveillance du public et à la continuation de la confiance dont il a été honoré jusqu'à ce jour. Le magasin se charge, comme du passé, des échanges et achats de matières d'or et argent.

M. Schelhaas saisit cette occasion d'inviter les personnes qui ont des comptes à régler avec lui, de s'approcher de lui avant son départ fixé à fin avril prochain.

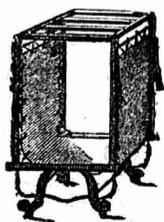
## HABILLEMENTS pour HOMMES et ENFANTS, Confectionnés et sur mesure.

GRAND'RUE, n° 6.

Moïse Blum a l'honneur d'informer le public et particulièrement ses pratiques, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de confections pour hommes et enfants, sortant des premières fabriques de France et d'Allemagne, haute nouveauté et à des prix très modiques.

### HABILLEMENT COMPLET DEPUIS 7 FR.

Un assortiment de caoutchoucs, robes de chambre, flanelle de santé, chemises, cols et cravates. Confection pour dames et fillettes.



GRAND ASSORTIMENT

chez

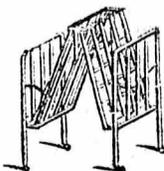
**FRÈRES LORIMIER**

NEUCHÂTEL (Suisse).

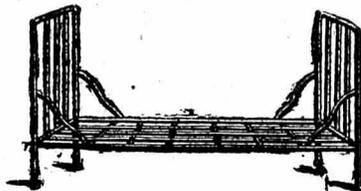
LITS EN FER FORGÉ ET SOMMIERS A RESSORTS

pour hôtels, pensions, administrations, etc.

BANCS, CHAISES ET TABLES EN FER POUR JARDINS.



ÉLÉGANCE  
SOLIDITÉ  
garantie.



# A LA VILLE DE PARIS.

Pour le Printemps et l'Été

VENTE  
en gros et en détail.

**LA MAISON BLUM FRÈRES**

vient de mettre en vente

Maisons  
67, rue du Rhône,  
à Genève.

**UN GRAND ASSORTIMENT  
d'habillements confectionnés,**

8, place St-François, à Lausanne.

en tout genre, pour

**HOMMES et ENFANTS.**

ATELIERS  
de coupe et de couture.

Maisons  
rue du Lac,  
à Vevey.

Rue de la Poste,  
à Zurich.

Choix complet de draperies et de nouveautés anglaises et françaises pour les vêtements sur mesure.

Spécialités de cols-cravates, faux-cols, chemises blanches, en couleur et en flanelle, gilets et caleçons en toile et en flanelle, foulards, guêtres, objets de voyage, et en général tous les articles concernant l'habillement d'hommes.

**Toilerie et madapolam pour chemises sur mesure.**

Assortiment complet de draperie pour habillements militaires de toutes armes.

Dans la même maison, on trouvera un très joli choix de manteaux pour dames, au dernier goût, et à des prix avantageux.

Les magasins sont situés rue de l'Hôpital, à côté de l'hôtel du Faucon, à Neuchâtel.

## AUX QUATRE NATIONS.

# GRANDE LIQUIDATION

de vêtements confectionnés pour

## HOMMES ET ENFANTS,

RUE PURRY, N° 4, A NEUCHÂTEL, PRÈS LA BANQUE CANTONALE.

M. SAMUEL BRUNSCHVIG étant chargé de liquider dans le plus bref délai une quantité énorme d'habillements confectionnés, a l'honneur d'annoncer que pour atteindre plus facilement ce but, ces vêtements quoique étant de première fraîcheur, de coupe élégante et de solidité à toute épreuve, seront vendus avec un rabais de 40 pour % sur les prix de fabriques.

**Aperçu des prix de quelques articles.**

Paletots d'été fil et coton de 5 fr. et au-dessus.

Paletots sacs, Dorsays orléans de 8 à 25 fr.

Redingotes drap et nouveauté de 20 à 40 fr.

Dorsays sacs anglais de 15 à 40 fr.

Pantalons fil de 2»50 et au-dessus.

Pantalons laine nouveauté de 12 à 25 fr.

Gilets de 2 fr. et au-dessus.

Gilets nouveauté de 6 à 12 fr.

Caoutchouc anglais imperméables de 15 à 40 fr.

Cravates de 25 cent. à 4 fr.

Chemises blanches et couleur de 1»75 à 5 fr.

Gilets et caleçons flanelle. — Guêtres, etc. etc.

**2000 pantalons coutil bonne qualité à fr. 2»55.**

Habillement complet composé de paletot, gilet, pantalon, chemise et cravate pour 8»50 fr. La vente se fait au comptant sans escompte.

53. M. Théophile Prince, épicier, rues du Seyon et des Moulins, offre à l'honorable public et par telle quantité qu'on le désirera, outre ses bons vins blanc et rouge de Neuchâtel, à la boîte, un assortiment de vins vieux en bouteilles dans les meilleurs choix, savoir:

Bordeaux rouge et blanc.

Beaujolais.

St-Georges et St-Perey.

Vieux vins blancs du midi,

Marsalla.

Bourgogne.

Vieux Xerès.

Blanc Neuchâtel 1857 et 1858.

Rouge Neuchâtel 1857 et 1858.

Rhum.

Arac, soit rhum blanc très-vieux.

Vieille eau-de-vie.

Il espère, par l'excellent choix des marchandises qu'il offre, et ses prix modérés, satisfaire toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs visites.

54. Marie Jeanfavre, rue du Seyon, offre à vendre un **petit char** d'enfant encore en bon état.

### J. Schvob-Picard.

Place du Marché, n° 3.

55. Informe le public et particulièrement ses pratiques, que son magasin est bien assorti en articles de la saison, savoir: un bel assortiment de confections pour dames et enfants, confections sur commande, robes en tout genre depuis 7 fr. la robe, toile fil, toile de coton depuis 45 c. l'aune, un grand assortiment indiennes de Mulhouse, piqués, brillantés, coupons indienne à la livre.

De plus, en liquidation 100 pièces poil de chèvre à 90 c. l'aune.

### Eau de Selters naturelle.

56. Les personnes qui désirent en faire provision, peuvent comme du passé se faire inscrire chez J. S. Quinche.

57. A vendre à la fabrique de Cortaillod, des matériaux provenant de la démolition de bâtiments, tels que bois de charpente, pierre de taille, fenêtres, etc., le tout à prix modiques. S'adr. à messieurs Vaucher, DuPasquier et Comp.

53. A vendre, un **beau burin fixe**. S'adr. au bureau d'avis.

59. A vendre à des prix réduits, un ameublement de salon en bon état, composé d'une table avec colonnes, un canapé et 6 chaises rembourrées, le tout genre Louis XV. S'adresser à M<sup>me</sup> Gaberel, sur la place du marché, qui indiquera.

40. On offre à vendre un laigre de 2 à 5 bosses, bon vieux vin rouge 1855 et 1856, mélangé dans la proportion d'environ  $\frac{5}{3}$  de 1856 et  $\frac{2}{3}$  de 1855, à fr. 250 l'ancien pot. On détaillerait au besoin par petite quantité. S'adr. à M. Borel-Fauche.

41. On offre à vendre 1200 bouteilles vin rouge 1859, à raison de fr. 1.75 la bouteille (7/8), verre perdu. S'adresser à Jean Kuffler, à Boudry.

42. A vendre, pendant toute la saison, de très-belles **asperges**, chez mad. Arnd-Borel, rue Pury, n° 6, au 1<sup>er</sup> étage.

45. **J. MOURAIRE**, rue du Seyon n° 1, maison Bouvier, vient de recevoir un très-joli choix de parasols, ombrelles en tout genre, grand assortiment de parasols-en-cas, au prix de fr. 5, 6 et 7, en nuances diverses, belles soieries pour recouvrement de parasols et de parapluies. Il continue à être toujours bien assorti en parapluies de soie et d'alpaca, couvertures en laine blanche et en coton, couvertures grises, quantité d'articles en tricot, tapis de tables, descentes de lits, sacs de visite et de voyage, élégants et de fantaisie. — On le trouvera en outre bien pourvu en gants de peau en tout genre, et ses prix sont des plus modiques.

#### ON DEMANDE A ACHETER.

44. On demande à acheter, de rencontre, un char-à-banc avec glaces et en bon état. S'adr. à M. Laborn, voiturier, rue du Château à Neuchâtel.

#### A LOUER.

45. Pour la belle saison, un appartement meublé, situé dans une position agréable, à proximité d'une des gares du Franco-Suisse. A défaut, la même personne prendrait en pension. aussi pour la belle saison, une ou deux personnes. S'adr. au bureau d'avis.

46. De suite, une petite chambre meublée, rue Saint-Maurice, 8, au 2<sup>me</sup> étage.

47. A louer pour St-Jean, deux petits logements à la rue de l'Hôpital. S'adr. à Ant. Hotz, sellier.

48. De suite ou pour la St-Jean, un logement au 2<sup>me</sup> étage de la maison Weber, boulanger au faubourg, vis-à-vis le palais Rougemont. Il est composé de 5 chambres, cave, et toutes les dépendances; de plus, 2 chambres et cuisine au premier étage. S'adr. au propriétaire dans la même maison.

49. A louer à l'année ou pour la belle saison, une très-jolie maison avec un jardin au soleil levant. S'adr. à M<sup>me</sup> Courvoisier à la Coudre.

50. Pour la St-Jean prochaine, un logement à un premier étage, composé d'une chambre, cabinet, cuisine et dépendances; plus au rez-de-chaussée, un atelier pouvant servir de magasin, le tout donnant sur la rue St-Maurice, S'adr. à Mad. Widli, rue St-Honoré, n° 14.

51. A louer, dès la St-Jean, à l'année ou pour la belle saison, un joli logement au premier étage d'une maison agréablement située au milieu d'un jardin. S'adr. à Kybourg, jardinier-fleuriste, au Plan de Serrières.

52. A louer de suite une chambre meublée, avec la pension si on le désire, rue de la Place-d'Armes, n° 4.

55. A louer de suite une chambre meublée, à un monsieur de bureau ou à une dame seule, qui pourrait avoir la jouissance d'une jolie petite cuisine. On ne la louera qu'à une personne très comme il faut. S'adr. au troisième étage du n° 19, rue de l'Hôpital.

54. Pour messieurs, trois jolies chambres meublées et indépendantes, faubourg de l'Hôpital, n° 15.

55. A louer pour la St-Jean, au faubourg du lac, maison Stauffer, 51, un logement composé de 6 pièces et dépendances. S'adr. au propriétaire.

56. Une famille tranquille qui désirerait passer la belle saison à la campagne, trouverait dès maintenant un appartement confortable à Rochefort. S'adr. à M<sup>me</sup> veuve Béguin, au dit lieu.

57. Pour le premier mai, une chambre meublée pour deux personnes, rue du Temple-neuf n° 9, 1<sup>er</sup> étage.

58. A louer, une chambre à coucher, pour un ou deux messieurs, à la rue de l'Industrie. S'adr. au bureau d'avis.

59. A louer, une chambre meublée pour une ou deux personnes. S'adresser chez Lehmann Joseph, épicière, rue du Seyon.

60. Pour de suite, une belle grande chambre meublée pour un ou deux messieurs. S'adr. rue St-Maurice, n° 10, au premier.

61. A louer de suite une grande chambre meublée et un cabinet indépendant. Grand rue 11, 2<sup>me</sup> étage.

62. A louer une chambre non meublée, située rue des Halles n° 1. S'adr. à F. Metzner, au 3<sup>me</sup> dans la dite maison.

63. A louer, pour la St-Jean, un appartement composé d'une chambre, cuisine, cave, bûcher et jardin. S'adr. à Samuel Roulet, menuisier-ébéniste, à Peseux.

64. A louer, pour tout de suite, à deux ouvriers, une chambre indépendante dans une jolie exposition. S'adr. au bureau d'avis.

65. A louer une jolie chambre meublée pour un ou deux messieurs. S'adr. à Mad. Breithaupt-Frésard, rue de l'ancien hôtel-de-ville, n° 5.

66. A louer, une chambre meublée et bien éclairée, pour un ou deux messieurs tranquilles. S'adr. rue de l'Hôpital, n° 14, 5<sup>me</sup> étage.

67. A remettre pour la St-Jean prochaine, à des personnes tranquilles et n'ayant pas de petit enfant, un petit appartement de deux chambres, cuisines et dépendance. S'adr. rue du Concert 6, au 2<sup>me</sup> étage.

68. A louer de suite une belle chambre meublée, à un troisième étage. S'adresser au bureau d'avis.

69. A louer pour le 20 de ce mois, un joli cabinet meublé. S'adr. au magasin de M<sup>me</sup> veuve Bracher, Grand rue, 14. La même offre à vendre une banque à 24 tiroirs.

#### ON DEMANDE A LOUER.

70. On cherche pour un monsieur tranquille une chambre et un cabinet non meublés. S'adr. au bureau d'avis.

71. Une dame demande à louer, pour le 1<sup>er</sup> octobre ou Noël au plus tard, un logement de trois pièces et une cuisine, exposé au soleil et dans une maison bien habitée. S'adr. à la portière de la maison de Pourtalès-Castellane, au faubourg.

72. On demande à louer de suite, une chambre non meublée. S'adr. au bureau de cette feuille.

73. On demande à louer de suite un petit char d'enfant ayant déjà servi. S'adr. au faubourg de l'Hôpital, n° 5, au premier étage.

#### OFFRES DE SERVICES.

74. Une fidèle et brave fille souhaite d'entrer en service de cuisine ou de chambre dans une famille ou dans un hôtel. S'adr. au bureau d'avis.

75. Une cuisinière, 20 ans, parlant les deux langues, aimerait trouver à se placer pour la St-Jean; elle accepterait aussi une place pour tout faire dans un petit ménage. S'adr. au bureau d'avis.

76. Deux jeunes filles très recommandables cherchent à se placer l'une comme femme de chambre et l'autre comme bonne. S'adr. pour les renseignements à M. le ministre Robert, à St-Blaise.

77. Une jeune fille d'une bonne famille de la Suisse allem., cherche une place de bonne d'enfant ou pour aider dans un ménage. Son intention étant d'apprendre le français, elle ne demande aucun salaire. S'adr. au bureau d'avis.

78. Une femme de chambre, âgée de 28 ans, qui ne parle que le français et qui a déjà passablement de service, désire se placer pour entrer à la St-Jean; elle a de bons certificats. S'adr. à Fanchette Gaberel, rue du Temple-neuf, n° 12.

79. Une jeune fille de 20 ans, parlant les deux langues et qui a déjà 5 ans de service, cherche à se placer pour le mois de mai. S'adr. à M. Muller, marchand, rue des Moulins, 57.

80. Une jeune personne âgée de 25 ans demande pour de suite une place; elle sait faire une bonne cuisine bourgeoise, et elle est munie de bons certificats. S'adr. rue du Pommier, n° 8, 1<sup>er</sup> étage, à Neuchâtel.

81. Une honnête jeune fille allemande, 18 ans, désire se placer pour aider à faire un ménage ou pour garder des enfants; elle sera très accommodante. S'adr. au bur. de cette feuille.

82. Une fille de la Suisse allemande désirerait entrer tout de suite comme domestique. Voulant apprendre la langue française, elle se contentera d'un modique salaire. S'adr. au bureau d'avis.

83. Une bonne cuisinière allemande, 26 ans, qui parle un peu le français, désire trouver une place; à défaut, elle accepterait une place de sommelière. S'adr. chez Mad. Heitler, près de la chapelle catholique, à Neuchâtel.

84. Une jeune neuchâteloise d'environ 18 ans, robuste et de bonnes mœurs, désire trouver une place de bonne d'enfants, d'ici à la St-Jean. S'informer au n° 6, rue St-Honoré, au 1<sup>er</sup> étage.

85. On désire placer pour tout faire dans un ménage bourgeois, une jeune fille allemande, 18 ans, très-douce et de mœurs irréprochables. S'adr. à Nanette Feissly, ruelle Breton, n° 4.

86. Une bonne sommelière, allemande, 26 ans, pourvue d'excellents certificats, parlant bien le français, désire se placer présentement dans un hôtel ou café. S'adr. au bureau d'avis.

#### DEMANDES DE DOMESTIQUES.

87. On demande une fille forte et intelligente pour aide de cuisine dans un hôtel des environs. S'adr. chez M<sup>me</sup> Borel, rue St-Honoré, n° 9.

88. On demande pour tout de suite, un domestique d'une trentaine d'années, qui sache cultiver la vigne, soigner du bétail et qui puisse produire de bons certificats. Le bureau d'avis indiquera.

89. On demande de suite ou pour la Saint-Jean, une cuisinière et une femme de chambre bien recommandée. S'adr. au bureau d'avis.

90. On demande pour le 15 mai une bonne domestique, pas trop jeune, sachant faire la cuisine. Inutile de se présenter sans bonnes recommandations. S'adr. au Faucon.

91. On demande pour entrer de suite une domestique sachant faire un bon ordinaire et les travaux de ménage. S'adr. au bureau d'avis.

#### OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

92. On a perdu jeudi dernier, à la rue des Moulins, un petit parasol vert, que l'on est prié de remettre au bureau d'avis, contre récompense.

93. Trouvé samedi 20 avril, de Cormondrèche à Auvignier, une petite boîte renfermant des pièces d'horlogerie. La réclamer chez Emile Greittlat-Jaquet, à Montmolin, contre les frais d'insertion et désignation.

94. La personne qui pourrait avoir six boîtes de montres galonnées, des n° 15,265 à 67, est priée de donner son adresse au bureau d'expédition de cette feuille.

95. On a perdu vendredi passé, depuis la maison Coulon au port Stämpfli, un bracelet en grenat avec fermoir en or. On prie la personne qui l'a trouvé de le rapporter chez M. Alphonse Terrisse au Faubourg contre récompense.

#### AVIS DIVERS.

On informe le public, qu'à dater de dimanche prochain, 28 avril, le **Musée d'histoire naturelle** sera provisoirement ouvert le dimanche pendant la belle saison, de 2 à 4 h. de l'après-midi; il continuera également à être ouvert après le culte du matin. On rappelle que les enfants doivent être accompagnés de leurs parents.

97. Une modiste de la Suisse allemande, sortant de son apprentissage et désirant se perfectionner dans son état, voudrait se placer chez une modiste à Neuchâtel. S'adr. sous les initiales J. H., poste restante en cette ville.

#### Bains de Bretiège,

canton de Berne.

L'établissement hydrothérapique et les bains ferrugineux seront ouverts le 15 mai. M. le docteur Schneider continuera à soigner la partie médicale de l'établissement. S'adr. pour de plus amples informations à la direction.

SPARREN-VEST.

La société neuchâteloise d'agriculture ouvrira, du mercredi 18 jusqu'au samedi 21 septembre prochain, à Colombier, sa seconde exposition agricole, horticole et viticole; elle invite en conséquence les personnes qui voudront exposer des produits du sol ou des plantes, à s'annoncer, avant le 15 août prochain, à M. Barrelet-Leuba, à Colombier.

Les produits devront être rendus à Colombier avant le 15 septembre, sauf les fleurs et les fruits qui seront admis jusqu'au mardi 17, à midi.

#### Avis aux émigrants.

100. Selon le désir des familles inscrites à ce jour, le départ du prochain convoi pour les colonies suisses **San Carlos et San José** (le dernier avant l'automne), a été fixé au **mois de mai**. Les personnes qui ont l'intention de partir avec ce convoi, sont priées de faire leurs contrats de voyage **avant le 15 mai**; celles qui désirent obtenir des avances partielles de frais de voyage, devront alors se présenter sans retard afin de ne pas être devancées par les familles des autres cantons.

Départs réguliers tous les 8 jours pour **New-York, St-Louis, Nouv. Orléans**, etc., toutes les quinzaines pour **l'Amérique du Sud**, (La Plata, etc.) et pour **l'Australie**, par le Havre et Liverpool.

Depuis quelques jours les prix pour le Sud et le Nord ont considérablement baissé.

S'adr. franco à W.-Fr. Lips, avocat, rue du Musée, 4, à Neuchâtel.

P. S. — On vient de répandre le **bruit**, que nos prix sont plus élevés que ceux d'autres sociétés. On pourra facilement se convaincre que ce bruit est faux, par nos contrats de voyages mêmes.

101. La société du **Prix des Mousquetaires** de Corcelles et Cormondrèche à l'honneur d'informer MM. les amateurs, qu'elle a fixé son jour annuel de tir au **samedi 4 mai** prochain, et qu'elle exposera comme d'habitude une très-belle série de prix en argenterie, et autres objets. Une somme de fr. 40 sera répartie sur les cartons qui n'auront pas obtenu de prix.

Une belle vauquille sera exposée au **jeu des quilles**, ainsi qu'à celui de la roulette.

#### Tir à la carabine.

La Société des tireurs de **Chevroux** exposera au tir franc à la carabine, les 9 et 10 mai prochain, la somme de 500 fr., répartie en prix, primes et répartition de cartons.

Les amateurs y sont cordialement invités.

Le Comité.

#### Pension d'été.

Dans une maison bien bâtie à Colombier, on prendrait en pension pour l'été ou à l'année une ou deux familles, pour lesquelles un bel appartement indépendant avec jardin se trouve à disposition. S'adr. à Mad. E. Zürcher, confisense, à Colombier.

104. On demande un ou deux apprentis graveurs ou guillocheurs, rue des Poteaux, n° 1, chez J. Besson.

### Association contre Pyrognerie.

105. Assemblée générale annuelle mercredi 1<sup>er</sup> mai, à 10 heures du matin, à l'Oratoire des Berceles.

### Première conférence missionnaire.

Les missions d'Hermannsburg par M. Théremin, pasteur à Genève, dimanche 28 avril, à 5 heures du soir, au Temple-neuf.

### Municipalité de Neuchâtel.

Un concours est ouvert pour la fourniture d'environ 900 pieds de coulisses en roc. Le cahier des charges est déposé au bureau des travaux publics, où les entrepreneurs peuvent en prendre connaissance.

— Un concours est ouvert pour la reconstruction d'une partie du mur de clôture du cimetière; on peut prendre connaissance des conditions au bureau des travaux publics.

— Le public est informé qu'à dater de lundi 29 courant, tous les déblais à jeter au lac devront être conduits à l'encasement de l'Évole, et qu'il n'est plus permis d'en mener au remplissage de la promenade du faubourg.

Direction des travaux publics.

108. Madame Nicod lave et dégraisse les soies et les laines, y compris les châles, et remet les blondes à neuf. S'adr. chez Mad. Bel, sage-femme à Auvèrner. Le dépôt pour Neuchâtel se trouve chez Mad. Bracher, épicière, Grand-rue.

### Bains d'Yverdon.

Eaux thermales sulfureuses et alcalines. Ces eaux, les plus anciennes connues en Suisse, se rapprochent beaucoup des **eaux des Pyrénées** par leur nature sulfureuse et la présence abondante de la **barégine**, et de celles de **Vichy** par la soude qu'elles contiennent. Ces eaux guérissent les rhumatismes, les maladies de la peau et des membranes muqueuses, les affections du foie, de la vessie, des bronches, de l'estomac, etc. Douches et bains de vapeur. L'hôtel des bains est entièrement restauré et meublé à neuf. Salons de réunion et de lecture. Table d'hôte, restaurant à la carte. Vastes jardins. Voitures pour la promenade. On peut y avoir la pension pour fr. 5.50 et fr. 6 par jour, logement compris.

**Avis.** Toute personne logée en dehors de l'établissement payera ses bains le double des baigneurs logés à l'hôtel.

Ouverture le 4<sup>er</sup> mai.

Société des bateaux à vap. du lac de Neuchâtel.

Si le temps est favorable

### PROMENADE A MORAT,

en touchant à Saint-Blaise.

Dimanche 28 Avril 1861.

#### ALLER.

Départ de Neuchâtel	à 1 h.	après-midi.
» de St-Blaise	à 1 h. 42	»
» de Cudrefin	à 1 h. 55	»
Arrivée à Morat	à 2 h. 55	»

#### RETOUR.

Départ de Morat	à 5 h.	du soir.
» de Cudrefin	à 6 h.	»
» de St-Blaise	à 6 h. 25	»
Arrivée à Neuchâtel	à 6 h. 55	»

Prix des places, aller et retour.

De Neuchâtel à St-Blaise	Prem. 70 c.	Sec. 50 c.
» à Cudrefin	1	80
» à Morat	1.50	1.20
De St-Blaise à Cudrefin	90	70
» à Morat	1.40	1.10

Pour les stations intermédiaires, il sera payé, pour aller et retour, le prix d'une simple place, d'après le tarif des courses ordinaires.

### Port à Morat.

111. Le pilotage pour la prolongation de la jetée du port, à Morat, à 160 pieds de longueur, est mis au concours.

Messieurs les entrepreneurs sont priés de s'adresser dans la quinzaine à monsieur le bourgeois de ville, de prendre connaissance du cahier des charges et de faire leurs soumissions. Morat, le 24 avril 1861.

Secrétairerie de ville

112. Dans une maison particulière, on prendrait encore, pour une table soignée, quelques messieurs pour la pension. Le bureau d'avis indiquera.

# ON NE PAYE QUE

fr. 12.50 cent.

pour obtenir une action entière pour le tirage du 29 et 30 mai de la grande distribution des gains capitaux.

Cette dernière contient en général plus de 14,000 gains parmi lesquels se distinguent ceux de ev. florins 200,000, 100,000, 50,000, 30,000, 25,000, 20,000, 15,000, 12,000, 10,000, 5,000, 4,000, 3,000, 2,000, 1,000, etc. — Les gains seront versés en argent comptant par la maison de banque soussignée dans toutes les villes suisses. — Les prospectus et listes seront envoyés gratis. Pour toutes demandes, s'adresser directement à

NB. On y vend également des actions de Bade

et de la Hesse au prix le plus juste.

STIRM et GREIM,  
banquiers, à Francfort a/M.

### Hôtel de Chaumont.

Agréablement situé et tenu par Mad. Matthey, se recommande à MM. les voyageurs qui désireraient y séjourner; ils y trouveront chambres bien tenues, bonne table, et cave bien garnie.

Se recommande également pour déjeuners ou dîners particuliers.

Mad. Matthey est à Chaumont depuis mardi passé 23 courant.

115. Une honnête famille de Bâle désirerait placer à Neuchâtel, ou dans la Suisse française, une jeune fille de 15 ans en échange d'une fille ou d'un garçon à peu près du même âge, auquel on pourrait garantir une bonne surveillance, et qui serait soigné comme à la maison. S'adr. à Christian Furrer, à Neuchâtel.

### MUNICIPALITÉ DE NEUCHÂTEL.

116. La Direction de Police municipale rappelle au public l'art. 45 du Règlement du 26 mai 1857, sanctionné par le conseil d'état:

« Il est défendu de placer, sur les fenêtres « et sur les barrières des galeries donnant sur « la rue ou sur un passage public, aucun vase, « aucune cage, aucun pot à fleur, etc., si les « barrières ou les fenêtres ne sont pas garnies « de barres de fer qui empêchent la chute des « objets entreposés. »

Les contrevenants seront passibles de l'amende fixée à l'art. 154, et les agents de la police ont reçu des ordres sévères pour faire exécuter ponctuellement l'article précité.

Neuchâtel, le 18 avril 1861.

Direction de police municipale.

### Transports transatlantiques

DE LA MAISON

A. ZWILCHENBART,

à BALE et au LANDERON.

Départ prochain pour les pays de la Plata, Buenos-Ayres, Paysandés et les colonies; le 15 mai départ de Bâle.

Avances partielles de frais de voyage.

#### ADMISSIONS

De bonnes familles d'agriculteurs, pour concession de grands terrains avec outils, semens et vivres.

Avance de la moitié des frais de transport.

Expéditions régulières hebdomadaires pour New-York, Nouvelle-Orléans, Philadelphie et la Californie, par paquebots ou trois-mâts, depuis le Havre, Londres, Brême ou Hambourg, et par Liverpool ou Hambourg pour l'Australie.

Délivrance de billets de chemins de fer pour les principales stations de l'Amérique du nord.

Belle occasion pour le voyage en Australie le 27 mai par un navire supérieur, installé exclusivement pour passagers de 2<sup>e</sup> cabine.

Prix plus modique que jamais pour 5<sup>e</sup> classe. Départs réguliers par bateaux à vapeur de Liverpool, Londres, Brême et Hambourg avec installations accommodées, pension, chambres avec lits et services, à prix très-modiques.

S'adr. franco à la

Succursale Zwilchenbart, au Landeron

### Mission Intérieure.

118. La réunion publique annuelle de cette société aura lieu, Dieu voulant, le mercredi 4 mai à 2<sup>h</sup> 1/2 heures, dans la chapelle des Terraux.

119. Madame Bel, sage-femme, est installée à Auvèrner; elle ventouse, pose des sangsues et donne des soins aux malades. S'adr. chez M. Huguenin, boucher, au dit lieu.

### Bains de Chanélaz.

Ouverture le 1<sup>er</sup> mai.

Dans une des situations les plus agréables et les plus centrales du canton, au pied d'une colline d'où la vue est magnifique dans toutes les directions, entouré de frais ombrages, cet établissement de santé possède réunis des moyens curatifs qu'on ne rencontre ailleurs que disséminés.

Douches et bains froids de toute espèce, pour le traitement hydrothérapique, bain de vagues, douches chaudes et bains chauds simples ou m éralisés selon les besoins, bain russe ou étuve humide, bains de lac, etc.

Appartements, table et service confortables. Prix modérés. — S'adr au propriétaire M. le docteur Vouga à Chanélaz près Cortaillod. Descendre à la gare de Colombier. Table d'hôte à 1 heure.

Les bains chauds et froids sont également à la disposition des personnes qui n'habitent pas la maison.

### Missions évangéliques.

121. La réunion annuelle de la société neuchâteloise des missions aura lieu, si Dieu le permet, le jeudi 2 mai, à 9<sup>h</sup> 1/2 heures, dans le Temple-neuf.

La vente pour les missions se fera le même jour, à 5 heures, dans le local ordinaire rue du Château 15, rue du Pommier 2. On est prié d'envoyer les ouvrages à M<sup>re</sup> Julio de Meuron, rue du Pommier.

Le même jour, à 5 heures, réunion de la commission générale, à l'Oratoire des Berceles; MM. les pasteurs et ministres neuchâtelois sont priés de considérer le présent article comme tenant lieu de citation.

### UNION HORLOGÈRE

Loche-Chaux-de-Fonds.

A teneur de l'art. 55 des statuts, l'assemblée générale des actionnaires de l'Union Horlogère est convoquée extraordinairement, par décision du Conseil général, pour le samedi 4 mai prochain, à une heure et demie de l'après-midi, au foyer du Casino à la Chaux-de-Fonds.

Les titres nominatifs servent de cartes d'admission pour les propriétaires ou mandataires respectifs.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer leurs titres dans la caisse de la société (au Loche, à la Chaux-de-Fonds ou à Fleurier) dix jours au moins avant celui fixé pour l'assemblée. Ils recevront en échange un récépissé qui leur servira de carte d'admission (art. 50).

Tout mandataire doit être lui-même actionnaire (art. 51).

#### Ordre du jour:

Modifications des statuts dans le sens de la réduction des opérations de la société à celles d'un comptoir d'escompte.

Les modifications proposées seront déposées dix jours d'avance à l'examen des intéressés, au bureau de la direction à la Chaux-de-Fonds (art. 54).

Aucune proposition individuelle ne peut être mise en délibération dans l'assemblée générale, si elle n'est appuyée par dix actionnaires et communiquée au Conseil d'administration au moins trois jours avant l'assemblée (art. 52).

Les statuts de la société ne peuvent être modifiés que par résolution de l'assemblée générale prise à la majorité des deux tiers des voix des membres de la société présents ou représentés (art. 54).

Chaux-de-Fonds, le 15 avril 1861.

LA-DIRECTION.

### ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL.

NAISSANCES.

Le 16 avril. Célestin-Auguste, à Frédéric-Onésime Borel et à Henriette-Caroline née Bely, de Neuchâtel.

Le 17. Louise, à Constant-Louis Choux et à Marguerite née Lausselet, de Gorgier.

Le 18. Thérèse-Elisa, à Charles-Emile Leuba et à Uranie-Louise née Borno, de Buttes.

Le 18. Laure-Marguerite, à Frédéric-Antoine Borel et à Sophie-Adèle née Nicolas, de Neuchâtel.

Le 18. Marguerite-Elisabeth, à Stephan Born et à Agnès née Temme, du Grand-duché de Posen.

Le 19. Edouard-Louis, à Joseph Dröschner, et à Aloïsa née Fischer, du Grand-duché de Baden.

Le 21. Jean-Martin-Michel, à Jean Siegrist, et à Madeline née Speich, glaronais.

Le 25. Berthe-Louise, à Samuel-Matthieu Jacob et à Rose-Henriette née Gentison.

DÉCÈS.

Le 18 avril. Louis-Thérèse Borel, 55 ans, 25 jours, armurier, époux de Marie-Caroline née Forster, de Neuchâtel.

Le 20. Rose-Blanche, 5 mois, 20 jours, fille de Charles-Frédéric Reuter et de Julie-Elise née Boss, de Thielle.

Le 20. Louis-Adolphe Jaccard, 57 ans, 9 mois, 29 jours, fabricant d'horlogerie, époux de Hortense née Dubois, vaudois.

Le 21. Jules-Alfred, 1 an, 1 mois, fils de Henri Gentil et de Eugénie née Gacon, de la Sagne.

Le 22. Ferdinand Allisson, 60 ans, 7 mois, 9 jours, bûcheron, veuf de Jeanne-Marguerite, née Tripet, vaudois.

Le 22. Jean-André Schüle, 69 ans, 9 mois, 4 jours, époux de Marguerite née Baruth, wurtembergeois.

Le 25. Isaac Vuagneux, 82 ans, 2 mois, 28 jours, notaire, époux de Susanne-Marguerite née Perret, du Loche.

Le 25. Agathe-Marianne Quinche, 75 ans, 14 mois 22 jours, lingère, célibataire, de Neuchâtel.

### Nouvelles de l'étranger.

PARIS, 24 avril. — Le Pays annonce que des ordres viennent d'être envoyés à Toulon d'activer les préparatifs pour ramener en France les troupes de Syrie. Le même journal annonce encore que le mouvement de Pologne s'étend à la Volhynie, à la Lithuanie et au grand-duché de Posen. La compression continue à Varsovie.

BERLIN, 25 avril. — On écrit de Varsovie en date d'hier, 23 avril, que plusieurs arrestations ont eu lieu, ensuite de chants patriotiques exécutés dans les églises.

VARSOVIE, 22 avril (Voie de Breslau). Les troupes bivouaquent sur les places de la ville, les canons sont braqués. Les dames continuent à porter des habillements de deuil.

D'après le journal le Pays, l'armée de 50,000 Russes concentrée sur le Pruth est mise sur le pied de guerre à cause de la fermentation qui se produit en Turquie. L'Autriche prend des mesures semblables.

PARIS, 26 avril. — La Patrie annonce qu'une escadre anglaise est arrivée le 20 avril devant Beyrouth.

POLOGNE, 25 avril. Les arrivages de troupes continuent: il y a actuellement dans le pays 80,000 hommes, recevant la solde de campagne.

WASHINGTON, 12 avril. — La situation s'aggrave. La milice de Washington est convoquée. Le bruit court qu'à Charleston, le général Beauregard a sommé le fort Sumter de se rendre. Sur le refus du major Anderson, le fort Moultrie a bombardé le fort Sumter, qui a répondu énergiquement. — On annonce une session extraordinaire du congrès du sud.

#### Dernières nouvelles

WASHINGTON, 14 avril. — Le fort Sumter (Charleston) a capitulé après quatre heures de combat.

BERLIN, 26 avril. — Une grande manifestation est attendue pour lundi prochain, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du czar Alexandre II (né le 29 avril 1818).

Les gymnases de Varsovie et de Kalisch ont été fermés. — Toutes les villes de la Pologne sont occupées militairement.

# COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## PARAISSANT LE SAMEDI.

### Prix d'abonnement

POUR LA SUISSE :

Un an, fr. 5. — Six mois, fr. 3.

Trois mois, fr. 1.70.

Pour l'étranger, le port en sus.

### ON S'ABONNE :

A Travers, chez M. JULES ERBEAU, négociant. — A Couvet, M. JOSEPH EBERHARD, négociant. A Môtiers, chez M. CHARLES-LOUIS CLERC, négociant. — Aux Verrières, chez M. EDOUARD PETITPIERRE-GRANDJEAN, négociant. — A Buttet, chez M. A. GRANDJEAN, négociant. — A Fleurier, au bureau de cette feuille, et dans toute la Suisse, au bureau des postes ou des gazettes le plus rapproché de son domicile. — Les abonnements et annonces doivent être payés d'avance. — Lettres et argent franco. — Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

### Prix des annonces :

40 centimes la ligne pour les deux premières insertions et 5 centimes pour les suivantes. — Les avis à insérer doivent être déposés le jeudi dans les bureaux du Val-de-Travers, et le vendredi matin avant 9 heures au bureau du COURRIER.

### Vente d'un mobilier considérable.

Ensuite de permission obtenue, M. Justin Comtesse exposera en montes publiques, le mobilier complet de l'hôtel du Faucon à Neuchâtel. Ce mobilier, en parfait état, se compose de bois de lit, la plupart avec sommiers, literie, canapés, fauteuils, chaises de tous genres, secrétaires, commodes, tables de toutes espèces, telles que tables à coulisses, dites rondes de salon, à dessus de marbre, carrées en noyer, dites pliantes, dites à jeu en acajou et en noyer, grandes tables de salle à manger, tables de nuit, guéridons et consoles, tapis de chambres, de tables et autres; rideaux blancs et en couleur pour lits et fenêtres; glaces de toutes grandeurs, pendules riches et autres, tableaux, lampes, armoires à une et deux portes en noyer et en sapin, batterie de cuisine, linge de lit et de table, porcelaine, cristaux, métal anglais, argenterie, et une foule d'autres objets dont le détail serait trop long.

Les montes commenceront le lundi 27 mai et continueront les jours suivants.

### Immeubles à vendre.

L'on fait savoir que le mercredi 1<sup>er</sup> mai 1861, par devant la justice de paix des Verrières, assemblée au lieu ordinaire de ses séances, dès les 10 heures du matin, on vendra par enchères publiques et sous des conditions favorables, une baraque située rière le village des Bayards, quartier des Vuillème, près Combe-German, avec le terrain sur lequel elle est construite et celui qui l'entoure, en ce qu'il contient : jouant le pâturage du Petit Bayard de bise et jorant de vent Charles Chédel, et d'uberre un chemin, baraque qui avait été acquise par Auguste Bulle, d'Emilie Leuba née Stouki, et qui avait été subastée au préjudice dudit Auguste Bulle par jugement du tribunal civil du Val-de-Travers du 1<sup>er</sup> avril courant.

Aux Verrières, le 10 avril 1861.

Le greffier, L.-C. GUILLAUME, not.

### A VENDRE.

A VENDRE chez L.-U. Vaucher, à Fleurier, quelques sacs orge et avoine, très convenables pour semer, à un prix raisonnable. Chez le même un havresac d'ordonnance (courroies noires), en bon état, à un prix très bas.

Joseph Hammel, ébéniste, à Fleurier, offre à vendre différents meubles, tels que bois de lit de différentes sortes, bureaux, tables, commodes, chaises et paillasses à ressorts.

6. On offre à vendre de la porcelaine, porcelaine opaque, terre, verres et bouteilles au prix de facture. S'adresser chez Théophile Henny, à Fleurier.

7. L<sup>s</sup>-Eugène HENRY, à Boveresse, offre à vendre des vins vieux blanc et rouge; il peut livrer également des vins pour la campagne au prix de 80 centimes et à 90 centimes au pot renversé.

### VOITURE D'ENFANT

A vendre, avec soufflet, ayant très-peu servi. S'adresser au bureau de cette feuille, à Couvet.

### CHAUSSURES

à prix réduits.

Ayant acheté une forte partie de bonnes chaussures pour tout âge, à une condition extraordi-

naire, je peux les offrir au public avec une réduction sensible sur les prix ordinaires.

G. BERGHOF.

### Grand déballage.

Madame Servant, de la Chaux-de-Fonds, débarrassera les 2 et 3 mai, à Fleurier, à l'hôtel de la Couronne, chambre n° 1, un grand assortiment de chaussures de Paris pour dames et enfants, telles que bottines satin-laine, double semelle, galochées, vernies, à fr. 5.50.

Bottines à talon, fr. 7.

Bottines à élastique, galochées, vernies, à fr. 7.50.

Bottines grises, fr. 2.50.

Souliers à fr. 4.50.

Demi-bottines, fr. 5.

Souliers à vis pour hommes, fr. 10.50.

Un grand assortiment de *en-tout-cas*, de fr. 6 à fr. 10.

Parapluies en soie de fr. 8 à 12, ainsi que duchesses et impériales, parapluies en coton, fr. 3. On échange les vieux parapluies.

### AVIS.

Le syndic à la masse d'Henri-François Thiébaud offre à vendre aux anciens moulins de Couvet, 2 porcs gras pesant chacun environ 300 lb., cinq flèches de lard, une douzaine de jambons et autres pièces de porc salé.

### BALANCES & BASCULES

VENTE ET RÉPARATIONS GARANTIES.

Chez J. Eberhard, à Couvet.

### RHUVELDE, tailleur, à Couvet,

Est bien assorti en articles militaires, tels que havresacs, képis, épauettes, cravates d'après l'ordonnance fédérale, drap gris-bleu pour pantalons, etc.; il vient de recevoir un bel assortiment de nouveautés pour la saison.

### Avis aux polisseuses de boîtes.

Feutre dur et tendre par plaques ou par quantité plus petite, chez Gustave Dubois, graveur et guillocheur, quartier neuf, maison Leuba frères.

15. On offre à vendre en gros ou en détail de beaux souliers en veau verni pour homme, à des prix très réduits. S'adresser chez Ch.-Ed. Dubied et Cie, à Saint-Sulpice.

### M. Jules Dubois-Favre, du Locle,

A l'honneur de prévenir l'honorable public du Val-de-Travers qu'il se propose de venir en déballage à Couvet et à Fleurier, dans la première quinzaine de mai, où il aura l'avantage d'offrir les marchandises suivantes : un choix considérable de chaussures d'été pour enfants et jeunes fillettes, souliers, brodequins, bottines, etc. Un assortiment complet et varié de paniers de fantaisie, plateaux pour tables, dessous de bouteilles, une grande quantité de brosses à habits, à cheveux, à ongles, à dents, ainsi que des peignes en tous genres. Accordéons, parfumerie de Paris, cravates, manches, mitaines, gants en fil, soie et coton. Broderies de Saint-Gall et de Nancy.

Un riche choix de maroquinerie consistant en nécessaires, cabas, buvards, albums, portefeuilles, étuis à cigarrés, porte-monnaie, etc., etc. Parapluies et quantité d'autres objets dont le détail devient impossible. M. Dubois prie instamment les personnes qui auront besoin de ses articles de bien vouloir lui accorder leur confiance, vou-

lant par la modicité de ses prix contenter toutes les personnes qui voudront bien visiter son magasin.

### Le déballage ne durera que 2 ou 3 jours.

Il saisit cette occasion pour recommander son magasin de musique, soit pour la vente ou abonnements, et avertit en outre les personnes qui désireraient se procurer des pianos de Paris ou de Zurich, qu'étant en relation avec les premières fabriques, il peut offrir ces instruments en toute confiance, et les garantir sous tous rapports. Il offrira aux personnes que cela peut intéresser, les dessins, albums comme échantillons des produits de plusieurs maisons.

17. A vendre quelques actions du chemin de fer Franco Suisse, desquelles tous les versements sont effectués. S'adresser au bureau de cette feuille.

18. A vendre une jolie balance bascule, dites de Béranger, à plateaux mobiles. S'adresser au bureau de cette feuille.

19. Chez Victor Gury, au quartier neuf à Fleurier, un beau choix de meubles rembourés et autres, laine, crin, coutil pour matelas et paillasses à ressorts; il se charge aussi du vernissage des meubles. Le même a un appartement à louer.

### Registres et fournitures de bureau

Grand assortiment de registres et carnets lignés, pour toute espèce de comptes et d'écritures. — Copies de lettres de 500 pages avec répertoire, à prix réduits.

Enveloppes de lettres de 15 et 25 centimes le paquet et au dessus.

Plumes d'oie, très bonne qualité, et plumes d'acier, anglaise, de 50 centimes à 5 fr. la boîte de 12 douzaines.

Encre rouge carmin, encre bleue et noire, encre à copier et à tampons.

Cire et pains à cacheter, crayons de toute qualité, porte-plumes, encrriers, écritaires, sous-mains, ainsi que toutes les fournitures de bureau et de dessin.

Chez G. BERGHOF, à Fleurier.

### EN VENTE

Chez Joseph Eberhard à Couvet, et Montandon frères, à Fleurier

### Colle blanche liquide.

Cette colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche. On peut s'en servir pour papier, carton, porcelaine, verre, marbre, bois, cuir, liège, etc.

Prix des flacons : fr. 1 et 50 centimes.

### Poudre de rubis.

Pour polir toute espèce de métaux, or, argent, cuivre et acier, recommandée aux horlogers et polisseuses, qui y trouveront économie et beauté du poli. Se vend 1 franc le flacon.

22. On offre à vendre un instrument dit harmonium. S'adresser au notaire Grandjean, à Fleurier.

A VENDRE des chars d'enfants, forme calèche avec soufflet. Coffres de voyage, de différentes grandeurs, en cuir, sacs de voyage et sacs d'école, à des prix modérés, chez Ch. Stauffenegger, sellier et matelassier, à Couvet.

24. Le citoyen Auguste Bruder, à Fleurier, offre à vendre un pavillon vitré, qu'il cédera à bon compte.

**LIBRAIRIE**

**Ch Leidecker, éditeur, à Neuchâtel.**

**Histoire de la Confédération suisse** depuis les premiers temps jusqu'en 1860, par Alex. Daguët, 5<sup>me</sup> édition. 1 fort vol. in-8°, fr. 4<sup>fr</sup> 50.

Cet ouvrage est adopté par le conseil d'état pour l'enseignement dans les établissements publics d'instruction secondaire et supérieure du canton de Neuchâtel. Les commissions d'éducation du canton seront favorisées d'un rabais.

**Adorons Dieu.** Discours adressé aux catéchumènes de l'Eglise de Neuchâtel, par G. Henry, pasteur, 25 centimes.

**Des relations entre l'Eglise et l'Etat,** par Alexis Reymond, 50 centimes.

**La question de séparation et quelques questions actuelles traitées au point de vue de la Parole de Dieu,** par M. le pasteur Rosselet, brochure in-8°, 40 centimes.

**Chez Margot-Vaucher, à Fleurier :**

Grand assortiment de chaussures pour messieurs, dames et enfants.

En vente au bureau de cette feuille :

**ANNUAIRE OFFICIEL  
POUR 1861.**

PRIX : 50 CENTIMES.

**A LOUER.**

27. A louer pour Saint-Georges, à Fleurier, un **petit appartement.** S'adresser à M. Gehret, au Pâquier, à Fleurier.

28. Pour cause de départ, A. Duvoisin offre à remettre de suite son appartement chez Gustave Lebet-Borel, à Fleurier.

29. On offre à louer de suite, à Fleurier, une **chambre meublée.** S'adresser au bureau de cette feuille.

30. A louer de suite ou pour la Saint-Georges, à Fleurier, un **appartement** composé de plusieurs chambres et dépendances. S'adresser à H.-Constant Courvoisier, à Fleurier, ou au bureau de cette feuille.

**Demandes et offres de services.**

31. Un domestique connaissant bien les travaux de la campagne, et sachant en outre conduire les chevaux, pourrait entrer de suite dans une maison de ce Vallon. Il est inutile de se présenter sans des certificats prouvant sa bonne conduite et moralité. S'adresser au bureau de cette feuille qui indiquera.

**Henri THIEBAUD, maître jardinier,** offre ses services au public pour tout ce qui concerne son état. On trouvera chez lui graines de jardin, arbres fruitiers et arbustes. Son domicile est chez M. Frédéric Vaucher-Audet, quartier Vaucher, à Fleurier.

**AVIS DIVERS.**

*Avis aux voyageurs à destination de Berne par le Franco-Suisse.*

Ne prenez pas de 3<sup>me</sup> place, autrement il vous arrivera comme à moi de devoir payer, contre votre attente, un supplément de Bienne à Herzogenbuchsée et autant de là à Berne, lors même que vous croyez avoir tout payé jusqu'à Berne pour vous et vos effets, cheminant par le premier train du matin avec lequel vous partirez.

L'administration du Franco-Suisse devrait prévenir les voyageurs qu'ils auront à payer à nouveau en route, autrement ils se croiront volés.

ED. RÖSSINGER-BORLE.

**UNION HORLOGÈRE**

**Locle-Chaux-de-Fonds.**

A teneur de l'article 53 des statuts, l'assemblée générale des actionnaires de l'Union Horlogère, est convoquée extraordinairement, par décision du conseil général, pour le samedi 4 mai prochain, à une heure et demie de l'après midi, au Foyer du Casino à la Chaux-de-Fonds.

Les titres nominatifs servent de cartes d'admission pour les propriétaires ou mandataires respectifs.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer leurs titres dans la caisse de la société (au Locle, à la Chaux-de-Fonds, ou à Fleurier) dix jours au moins avant celui fixé pour l'assemblée. Ils recevront en échange un récépissé qui leur servira de carte d'admission (art. 50.)

Tout mandataire doit être lui-même actionnaire (art. 51).

**ORDRE DU JOUR :**

*Modifications des statuts dans le sens de la réduction des opérations de la société à celles d'un comptoir d'escompte.*

Les modifications proposées seront déposées dix jours d'avance à l'examen des intéressés, au bureau de la direction à la Chaux-de-Fonds, (art. 54).

Aucune proposition individuelle ne peut être mise en délibération dans l'assemblée générale, si elle n'est appuyée par dix actionnaires et communiquée au conseil d'administration au moins trois jours avant l'assemblée (art. 52).

Les statuts de la société ne peuvent être modifiés que par résolution de l'assemblée générale prise à la majorité des deux tiers des voix des membres de la société présents ou représentés (art. 54).

Chaux-de-Fonds, le 15 avril 1861.

LA DIRECTION.

**CHEMIN DE FER FRANCO-SUISSE.**

Les actionnaires de la compagnie du chemin de fer Franco-Suisse sont convoqués, aux termes de l'article 42 des statuts, en assemblée générale ordinaire pour le **Jeudi 30 mai 1861, à dix heures précises du matin,** à l'hôtel de ville de Neuchâtel, à l'effet d'entendre le rapport du conseil d'administration et de statuer sur les comptes de l'année 1860.

Pour faire partie de cette assemblée, les actionnaires, possesseurs de dix actions au moins, doivent opérer le dépôt de leurs titres, savoir :

**A Paris,** à l'administration centrale de la compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, rue de la Chaussée d'Antin, 7, de 10 heures à 2 heures, du 10 au 15 mai.

**A Neuchâtel** (Suisse), au siège de la société, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 4 heures du soir, jusqu'au 20 mai.

Une carte d'admission nominative et personnelle sera remise à chacun d'eux : elle leur donnera droit au libre passage, le jour de l'assemblée générale, dans les trains de la compagnie.

Des modèles de pouvoirs seront délivrés à ceux de Messieurs les actionnaires qui, conformément à l'article 48 des statuts, voudront se faire représenter dans l'assemblée générale.

Neuchâtel, le 24 avril 1861.

Par ordre du Conseil d'Administration :  
Le secrétaire général, PHILIPPIN.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

**AUGUSTE PERRENOUD,  
A COUVET**

Prévient sa clientèle et le public, que dès le **18 AVRIL,** son magasin est transféré dans le local qu'habitait M. Weidner, chapelier pelletier au dessous du temple.

Ayant fait des achats favorables, il vendra les marchandises à des prix tout à fait avantageux, et se recommande aux personnes qui voudront lui accorder leur confiance.

Son commerce de chapellerie a été considérablement agrandi, et ses prix sont toujours à l'abri de toute concurrence. Il se charge de toutes les réparations et du dégraisage des chapeaux.

*Le complément de ses mantilles et manteaux d'été est arrivé.*

**CONCERT A COUVET.**

M. KELLA, dont le concert a été retardé par celui donné samedi dernier au Locle, au profit des pauvres, a l'honneur de prévenir le public qu'il est fixé irrévocablement à

**SAMEDI PROCHAIN 27 COURANT,**

dans la salle de la maison de commune de Couvet, à 7<sup>1/2</sup> heures précises du soir, avec le concours bienveillant de MM. Kurz, Sandoz, Bovet, Mœrglin, etc., etc.

**PROGRAMME :**

- |   |          |                                 |            |
|---|----------|---------------------------------|------------|
| 1. Quatuor, piano, violon, alto et violoncelle, par MM. Kurz, F.... B...., S.... et Koëlla. | Mozart.  | F.... B...., S.... et Koëlla.   | Mozart.    |
| 2. Solo de violon. Souvenir de Bellini.   | Mozart.  | 6. Romance pour ténor.          | Allard.    |
| 3. Morceau de chant.  | Servais. | 7. Solo de violon,              |            |
| 4. Variations brillantes, violoncelle.  | Servais. | 8. Air pour baryton.            |            |
| 5. Quatuor 2 violons, alto et violoncelle, par MM. Kurz,                                    |          | 9. Sonate pour piano et violon, | Beethoven. |
|   |          | 10. Allegro du quatuor,         | Mozart.    |

**Prix des billets : Fr. 2.**

Se vendent chez **Joseph Eberhard, à Couvet.**



**AVIS.**

Rieder frères et Laffely, émailleurs à Fleurier, préviennent le public qu'à dater de la Saint-Georges prochaine, leur association sera dissoute, et qu'ils continueront chacun pour leur compte particulier à s'occuper de la fabrication des cadrans. J.-F. Laffely est chargé de la liquidation des comptes de la société.

44. Les personnes qui ont déposé chez Déchaney, pâtissier, à Fleurier, des montres, habillements, seilles en cuivre, et différents autres articles, sont priées de venir réclamer ces dits objets, d'ici au 30 avril courant, sinon on en disposera.

**AVIS.**

On peut se procurer dès maintenant, chez Théophile Henny, à Fleurier, de la **limonade gazeuse, eau de seltz et eau de soude.**

46. On demande à louer un **char d'enfant.** S'adresser au bureau de cette feuille.

**LOTÉRIE**

**en faveur de l'école enfantine DE FLEURIER,**

Quelques personnes ayant trouvé que le délai fixé pour la remise des dons pour la loterie de l'école enfantine, était un peu court, le comité a décidé de le prolonger jusqu'à la fin d'avril, la loterie se tirera alors au commencement de mai.

Le comité saisit cette occasion pour remercier les personnes qui ont bien voulu lui prêter leur concours, et recommande vivement l'utile institution qu'il dirige à l'intérêt des habitants de Fleurier.

Nous rappelons les noms des membres du comité chez lesquels les dons peuvent être remis.

MM. Coulon, pasteur, Cornioley-Cehl, Ami-César Leuba, Lorch, relieur, Théophile Gauchat, Aeschlimann, teinturier, Charles Perrenoud, Gustave Berthoud et Louis Guéissaz, ainsi que l'institutrice de l'école, M<sup>lle</sup> Adèle Grandjean.

**HOTEL DU LAC,**

A NEUCHÂTEL,

tenu par M. MUESSLI

Cet hôtel, situé sur le port près de l'embarcadère des bateaux à vapeur, d'où l'on jouit de la vue du lac et de tout le panorama des Alpes, et ayant un omnibus pour tous les trains du chemin de fer, est recommandé à Messieurs les voyageurs. Prix modique.

**Changement de domicile.**

Le citoyen Fritz Renck, menuisier, a transporté son domicile dans la maison de M. Charles Loup, sous les Moulins, à Fleurier.

Hermann Locher demeure actuellement dans le magasin qu'occupait M<sup>me</sup> Clerc-Cormier, en face de l'hôtel de la Couronne, à Fleurier. Il se recommande à sa clientèle et au public en général pour tout ce qui concerne son état.

Le citoyen Jules Perrenoud, coiffeur, a transporté son domicile dans la maison Vaucher-Perret, près l'hôtel de la Couronne, à Fleurier.

Madame veuve Clerc-Cormier a transporté son magasin dans la maison de M. Ulysse Ducommun aux Sugys, à Fleurier.

J.-F. Laffely, émailleur, à Fleurier, prévient le public que son domicile sera, à dater de la Saint-Georges, dans la maison de M<sup>me</sup> Marchand, au Quartier neuf.

**Objets perdus ou trouvés.**

54. La personne qui a oublié chez Henri Lebet, à Fleurier, un parapluie en soie, peut le réclamer en le désignant et en payant les frais d'insertion.

**CONCERT.**

Si, comme dit le proverbe, *tout ce qui brille n'est pas or*, on peut affirmer également, que tout ce qui sonne et résonne n'est pas toujours de la musique!

Aussi ne saurions-nous assez engager tous les amateurs du Vallon à assister en foule au concert instrumental et vocal qui aura lieu samedi soir à Couvet dans la grande salle d'école : on y fera de la vraie musique.

Nommer des artistes tels que MM. Kurz et Koëlla, et des amateurs aussi distingués que MM. Sandoz, Bovet, Moerglin, etc., c'est dire d'avance que le plaisir sera sans mélange pour quiconque n'a pas des oreilles de fer-blanc.

Le programme est des plus attrayants, on nous servira du Mozart, du Beethoven... *En faut-il d'autres que des armes*, pour attirer et charmer les amateurs de tout le Val-de-Travers?

On commencera à 7<sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures précises.

**Communiqué**

Monsieur le rédacteur du Courrier.

Le citoyen François Mottet ayant fait insérer dans votre feuille que les personnes auxquelles il pourrait devoir de bien vouloir s'adresser à moi dès le 23 courant.

Je viens, par le présent déclarer que je n'ai reçu aucune procuration de régler les affaires de Mottet, seulement j'ai celle de soigner ses intérêts dans la masse Danheisser pour me recouvrer des avances que je lui ai faites.

Fleurier, le 24 avril 1861.

CH. ROSSELET.

Mon cher COURRIER.

Malgré la répugnance que j'éprouve à entretenir tes lecteurs, d'un sujet qui n'est pas de nature à les intéresser beaucoup, je me sens cependant pressé de te communiquer quelques réflexions sur la réponse que Monsieur le chef de gare de Couvet a bien voulu me donner dans ton numéro de samedi dernier.

De la modestie qu'il m'attribue, et sur laquelle il passe assez rapidement pour laisser supposer qu'il n'est pas ferré sur cet article, je ne m'arrêterai point avec lui, chez l'employé sur lequel il voudrait rejeter le tour de bâton que je lui signalais, dans ma lettre du 10 courant, sachant parfaitement que les départements de la gare de Couvet ne sont pas assez nombreux pour entraver les dispositions obligantes que devraient rencontrer chez son chef, des voyageurs qui se présentent au guichet, deux minutes avant l'arrivée d'un train.

M. L..... dit n'avoir vu qu'un seul voyageur au moment où le train se mettait en marche, et tout en l'accusant à tort d'avoir franchi la clôture sans la permission de son gardien, il se félicite de n'avoir pas eu l'occasion de l'autoriser à partir sans billet; j'avoue que cela mérite un petit coup d'archet; mais je n'en ai pas moins la ferme conviction qu'il eut tout aussi bien rempli son devoir, en donnant essor à ce sentiment si naturel chez l'homme : d'agir envers ses semblables comme il désire qu'on le fasse pour lui-même.

Ne te semble-t-il pas, mon cher Courrier, qu'il est permis de penser et d'agir de cette façon, sans pour cela se placer ni au dessus, ni au dessous des règlements? Quant à moi je trouve qu'il y a entre ces deux alternatives une place bien suffisante pour loger M. L..... avec son lièvre et sa tortue.

Sur quoi, je te salue cordialement.

Fleurier, le 24 avril 1861.

**TABLEAU**

des naissances, admissions à la Sainte-Gène, mariages, divorces et décès,

DANS LA CIRCONSCRIPTION DE MOTIERS ET BOVERESSE, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1860.

Il y a eu 60 inscriptions de naissance, savoir : **Légitimes**, masculin 27, féminin 33. **Illégitimes**, masc. 0, fém. 0. **Nés-morts**, légitimes 4.

**Mariages.**

Entre garçons et filles, 18.

Entre veufs de moins de 60 ans et filles, 1.

Total des mariages, 19.

**Décès d'après les sexes et les saisons.** Sexe masculin, 19, féminin, 15. Printemps, 10. Été, 8. Automne, 7. Hiver, 9. Total, 34.

**Liste des morts d'après l'âge.** Morts-nés, sexe masculin, 3; sexe féminin, 1.

De la naissance jusqu'à l'âge d'un an révolu	Sexe mas.	Sexe fém.	Total
De 2 ans commencés à 5 ans révolus	4	2	6
6	3	5	8
11		1	1
16			
21	3		3
26	1		1
31		1	1
36	1		1
41	2	1	3
46	1		1
51	1	1	2
56			
61	1	2	3
66	1	1	2
71			
76	1		1
81	1		1
Total	19	15	34

**Décès d'après les maladies et autres causes.**

Décépitude sénile	2
Morts violentes par accidents divers	2
Morts pendant l'accouchement ou de ses suites	2
Croup	4
Catarrhe pulmonaire	3

Inflammation du bas-ventre, de l'estomac, des intestins et du péritoine.	3
Inflammation du foie et autres maladies de ce viscère	5
Consommation ou étié sans toux	2
Anévrisme du cœur et des gros vaisseaux	2
Convulsions	3
Maladies indéterminées	6
Total	34

**Extrait de la Feuille Officielle**

DU 25 AVRIL 1861.

**FAILLITES**

Par jugement du 15 avril 1861, le tribunal civil du Val-de-Travers a prononcé la faillite du citoyen **Samuel-François Boiteux**, ffeu Sylvain, serrurier, de Travers et y demeurant, âgé de 38 ans, et a renvoyé cette liquidation au juge de paix de Travers, pour être liquidée en la forme ordinaire. — En conséquence, ce magistrat invite les créanciers du citoyen Boiteux : 1° à faire inscrire leurs titres et réclamations au greffe de la justice de paix, du 4 mai au 18 dudit mois 1861, ce dernier jour à 5 heures du soir où les inscriptions seront closes; 2° à se rencontrer à l'hôtel de ville à Travers, salle de la justice de paix, le vendredi 24 mai 1861, dès les 9 heures du matin, pour assister à cette liquidation. — Travers, le 20 avril 1861.

LUC-ALCINDOR DELACHAUX, greffier.

Par jugement du 19 avril 1861, le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds a déclaré en faillite le citoyen **Henri Montandon**, fabricant d'horlogerie audit lieu, au vu du bilan déposé ledit jour. En conséquence, les créanciers du prénommé sont requis, sous les peines de la forclusion : 1° de faire inscrire leurs titres et prétentions contre Henri Montandon, au greffe du tribunal de la Chaux-de-Fonds, dès le 29 avril courant au 31 mai 1861, ce dernier jour les inscriptions seront closes à 9 heures du matin; 2° de se présenter à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le 7 juin 1861, à 9 heures du matin, pour faire liquider leurs inscriptions et suivre aux autres opérations de cette faillite. — Chaux-de-Fonds, le 22 avril 1861.

E. VEUVE, greffier.

Par jugement du 19 avril courant, le tribunal de la Chaux-de-Fonds a déclaré en faillite le citoyen **Martin Schilling**, horloger au dit lieu. En conséquence, les créanciers du nommé sont requis, sous peine de forclusion : 1° de faire inscrire au greffe du tribunal de la Chaux-de-Fonds, leurs titres et répétitions contre ledit Schilling, dès le 29 avril courant au 31 mai 1861, ce dernier jour les inscriptions seront closes à 9 heures du matin; 2° de se présenter à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le 10 juin 1861, à 9 heures du matin, pour suivre aux opérations ultérieures de cette faillite. — Chaux-de-Fonds, le 22 avril 1861.

E. VEUVE, greffier.

**PUBLICATIONS JUDICIAIRES DIVERSES.**

Le tribunal civil du district du Val-de-Travers a, dans sa séance de ce jour, révoqué la direction qu'il avait donnée au citoyen **Louis-Adolphe Leuba**, horloger, à la Côte-aux-Fées, en vue de sa demande en réhabilitation, ainsi que la publication qui en a été la suite dans les numéros 14, 15 et 16 de la Feuille officielle. En conséquence, ledit tribunal informe tous intéressés que la comparaison annoncée pour le 29 avril courant, dès les 9 heures du matin n'aura pas lieu. — Motiers-Travers, 22 avril 1861.

A. L'EPLATTENIER, greffier.

**AVIS AUX EMIGRANTS**

Les personnes intentionnées de partir pour les colonies suisses *San Carlos* et *San José*, dans la République Argentine par le prochain convoi (le dernier de ce printemps), sont priées de faire leurs contrats de voyage avant le 15 mai. Quiconque désire obtenir des avances de frais de voyage fera bien de se présenter sans retard.

Départs réguliers pour New-York, Nouvelle-Orléans tous les 8 jours, pour l'Amérique du Sud (Buenos-Ayres, etc.), et l'Australie tous les mois, par le Havre et par Liverpool.

Prix considérablement réduits sur toutes les lignes depuis dix jours.

S'adresser, franco, à W.-Fr. Lips, avocat, rue du Musée, 4, à Neuchâtel.

58. A louer de suite à Fleurier, plusieurs chambres meublées ou non. S'adresser au bureau de cette feuille.

Chez veuve de Clément Petitpierre, à Couvet :

Dépôt de pain de Emile Perrenoud. On trouvera au même dépôt, tous les jours et surtout les samedi et dimanche, des miches et des vecks.

60. On offre à louer de suite une chambre meublée ou non, chez M<sup>me</sup> Paris, au Quartier neuf, à Fleurier. La même prendrait cinq ou six pensionnaires dès le 1<sup>er</sup> mai.

**Fournitures militaires**

Chez Emmanuel Lœw, aux Verrières, telles que sacs, képis, bonnets de police, troussees garnies, boutillons, etc. le tout à la nouvelle ordonnance. Le même a toujours un bel assortiment de petites voitures pour enfants.